



La problématique des punaises de lit: de la prévention au contrôle

Webinaire
INSPQ/MSSS 2013-05-29



La problématique des punaises de lit : de la prévention au contrôle



Conférenciers

Louise Lajoie, M.D. , M.Sc.

Médecin-conseil

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie/Direction de santé publique

Stéphane Perron, M.D. , M.Sc., FRCPC

Médecin-conseil

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal/Direction de santé publique

Élaboration

Sylvie St-Onge, inf. B.Sc.

Agente de planification, de programmation et de recherche

Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Direction régionale de santé publique

Geneviève Hamelin, M.Sc., Ph.D.

Toxicologue

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de santé publique

Louise Lajoie, M.D. , M.Sc.

Médecin-conseil

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie/Direction de santé publique

Stéphane Perron, M.D. , M.Sc., FRCPC

Médecin-conseil

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal/Direction de santé publique



Les thèmes abordés



- Pourquoi les punaises de lit sont-elles de retour?
- Description et caractéristiques des punaises de lit
- Effets sur la santé
- Prévention et contrôle des infestations
- Recommandations pour le personnel
- Situations de travail au CSSS et particularités « punaises »
 - Visites à domicile
 - Consultation ponctuelle du client au CSSS, en ambulatoire
 - Séjour du client dans un établissement de santé
 - Milieu scolaire
- Des pistes d'action & des enjeux au CSSS
- Conclusions



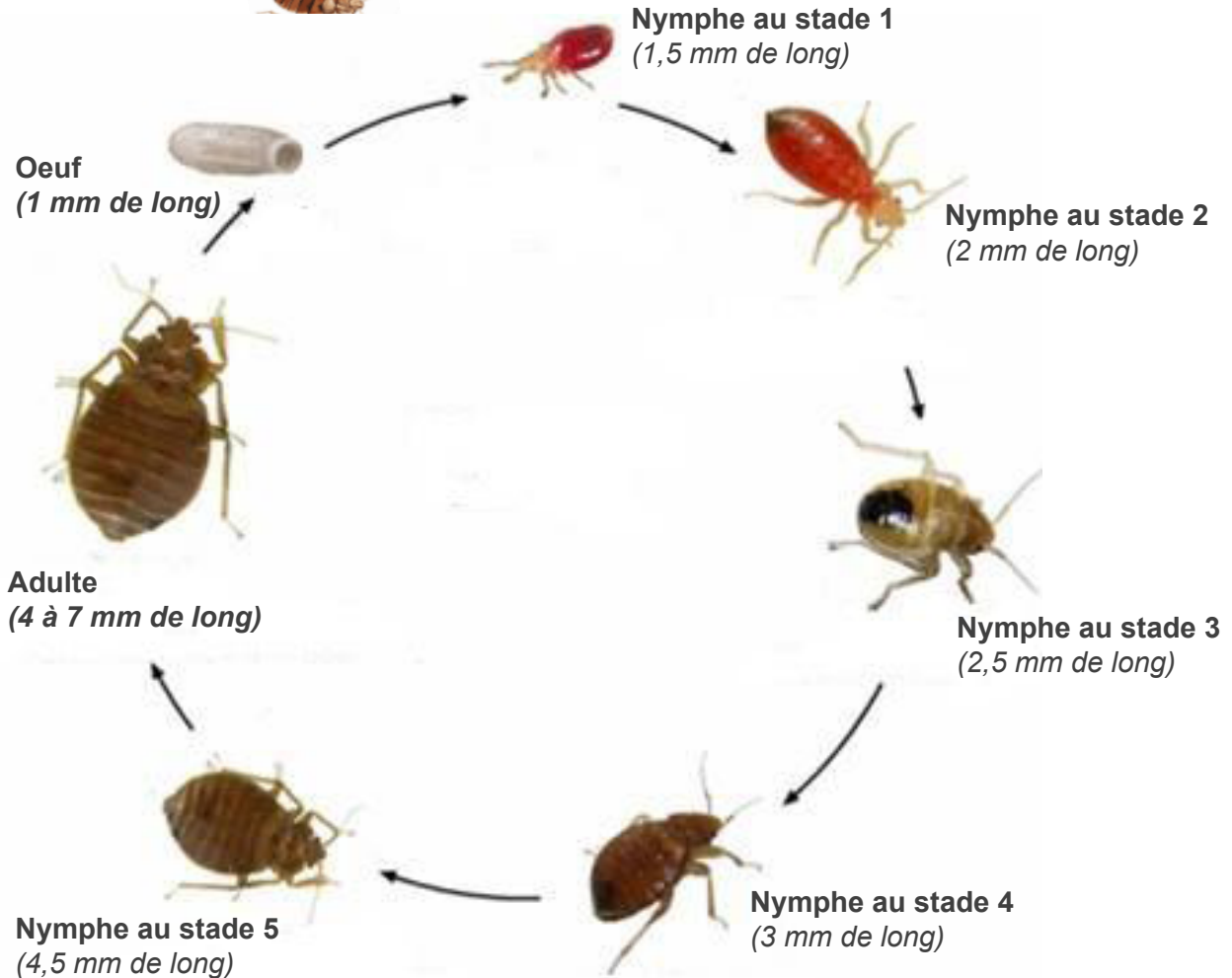
Historique et ampleur du problème



- Jusqu'aux années 40
 - Infestations fréquentes
- Dans les années suivant la 2^e guerre mondiale
 - Stratégies d'éradication, arrivée de pesticides très puissants
- Dans les années 70-80
 - Interdiction ou restriction d'utilisation d'insecticides
- Depuis la fin des années 90
 - Signalements dans plusieurs grandes villes du monde
 - Retour des punaises



Apparence et cycle de vie de la punaise de lit *Cimex lectularius*



Copyright : © 2007, J W Austin, Texas A&M, Center for Urban and Structural Entomology Reproduit avec la permission de l'auteur.



Alimentation



- La nuit pendant le sommeil
- Strictement à base de sang
- Durée: 5-15 min
- Fréquence: aux 3-7 jours

Punaise de lit commune
Cimex lectularius
Copyright : © 2006, Piotr Naskrecki
Public Health Image Library



Comportement, habitat et dispersion



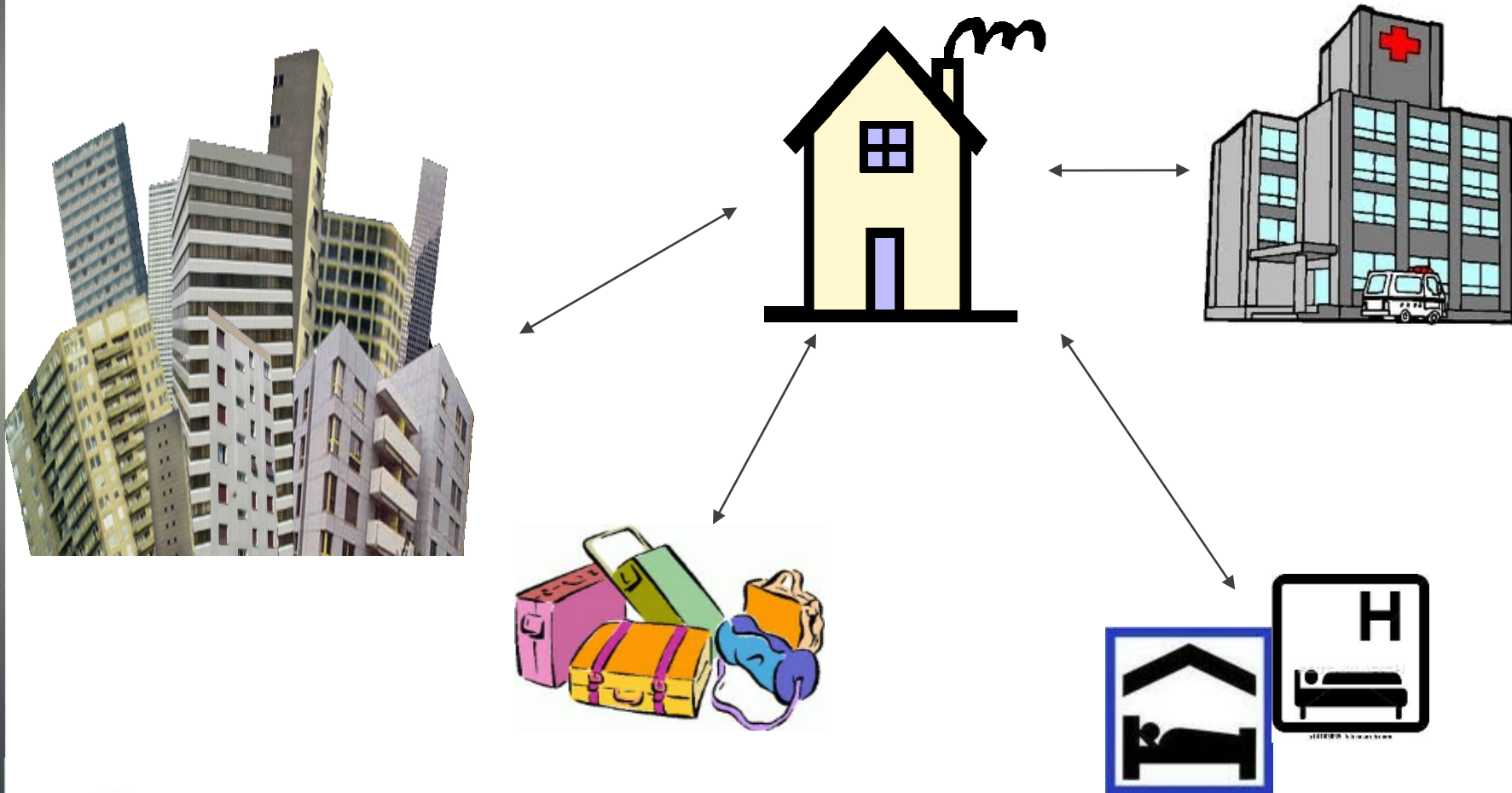
- **Vivent près de leur hôte (lit)**
- Ne restent pas sur le corps après un repas de sang
- **Fuient la lumière**
- Se réfugient dans des **endroits sombres, peu accessibles**
- **Dispersion** dans l'immeuble en quelques semaines
- **Transportées** par un objet dans lequel elles se sont dissimulées



<http://www.arthursclipart.org/insects/insectscol/Bedbug.gif>



Propagation & risque d'infestation



Risques de propagation



- Vente de garage
- Marché aux puces - Friperies
- Buanderies publiques
- Camions de déménagement
- Matelas infesté laissé au chemin
- Commerce de vente ou de récupération de vieux meubles, matelas, linge, etc.



Effets à la santé (punaises de lit)



Copyright : Aaron Edwards, licence *Creative Commons*



En bref, lors d'une infestation



Prévention & contrôle des infestations

- Éviter de régler le problème soi-même
- Agir rapidement et aviser sans délai
- Mettre en place les stratégies de lutte intégrée

La collaboration et la synchronisation de tous les acteurs est la clé du succès de l'intervention !



Stratégies de lutte intégrée



- Détection(indices), inspection et identification
- Préparation des lieux avant l'extermination
- Extermination
- Évaluation de l'efficacité des interventions

*L'utilisation d'insecticides uniquement n'est pas suffisante.
Il n'existe pas de solution miracle !*



Indices dermatologiques



Dermatologique

- ✓ Piqûres sur la peau

Copyright : © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010. Reproduit avec la permission de l'imprimeur.

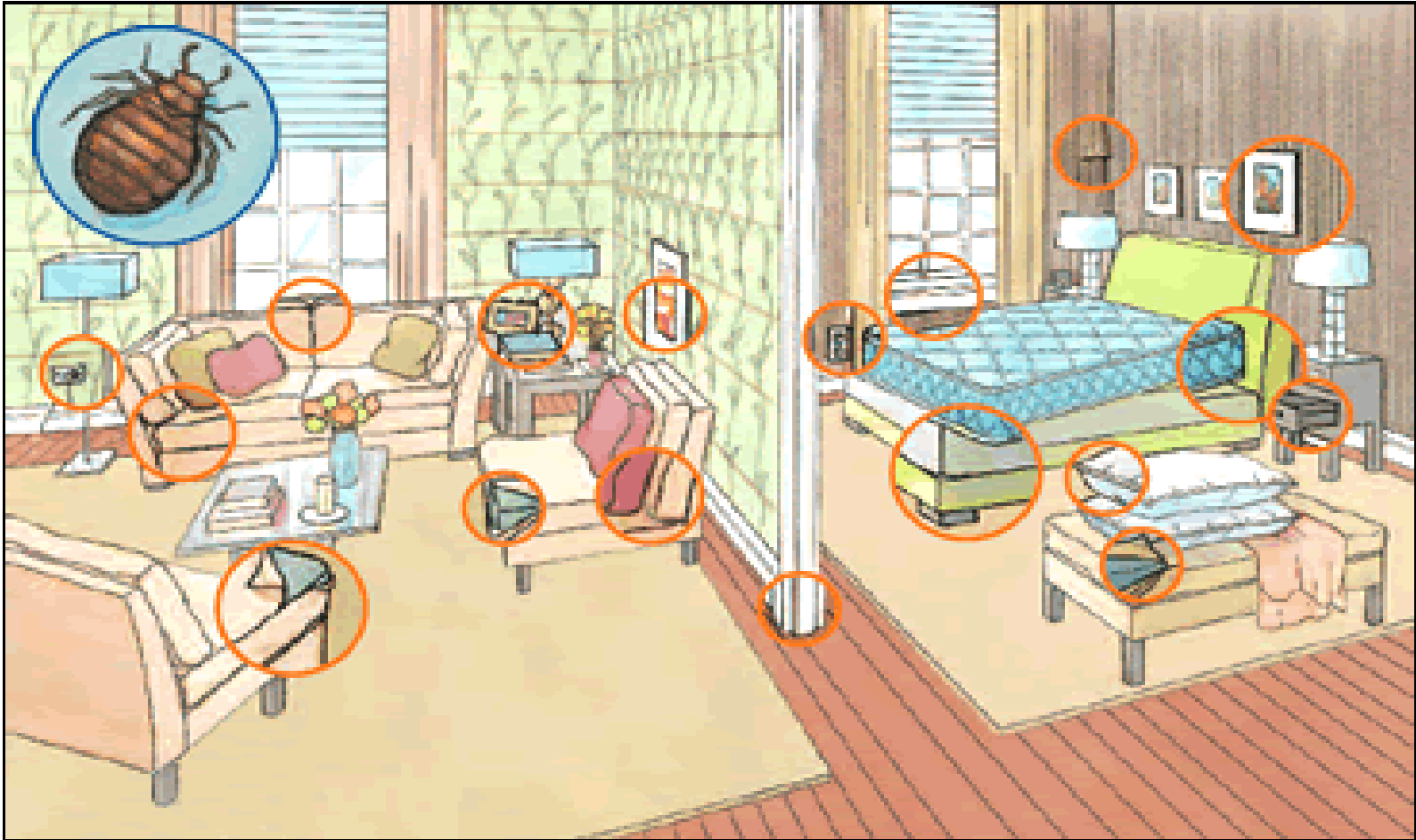


Indices environnementaux & contextuels

- Punaises de lit, mortes ou vivantes
- Oeufs blanchâtres
- Peaux de mues
- Taches sombres (excréments)
- Taches de sang



Où chercher dans l'environnement?



Préparation des lieux avant l'extermination



Les principes

- Éliminer les encombrements & limiter les cachettes !!
- Éliminer le plus de punaises possible par des moyens physiques (**chaleur** surtout, **congélation**)

Cette préparation est essentielle et déterminante du succès de l'extermination



Moyens de contrôle — physique



■ Aspirateur

- Ne tue pas les punaises mais diminue leur nombre

■ Vêtements, literie & textiles

- **Séchage** au cycle le plus chaud pour au moins 30 minutes
- **À défaut d'avoir une sècheuse ou si le linge doit aussi être préalablement lavé (sale), lavage* à l'eau chaude à une $T^{\circ} \geq 60^{\circ}\text{C}$**
(*valable si T° de l'eau $\geq 60^{\circ}\text{C}$, volume d'eau suffisant pour submerger entièrement le contenu, utilisation du cycle normal complet)
- Vapeur d'eau chaude à une $T^{\circ} \geq 100^{\circ}\text{C}$
- Vêtements exempts de punaises : conservés dans des sacs fermés hermétiquement



■ Alternative à la chaleur:

- Congélation à -17°C , au moins 24 heures



Moyens de contrôle — physique



■ Matelas infestés

- Les matelas en bon état peuvent être traités et ne doivent pas être jetés:
 - **Vapeur chaude** (mortelle pour punaises et leurs œufs)
- **Housse anti-punaises** sur le matelas et sur le sommier
- Les matelas ou le mobilier endommagés doivent **être rendus inutilisables, identifiés et mis dans un sac de plastique** avant d'être jetés à la rue
 - Pour éviter qu'ils soient récupérés
 - Pour éviter la dispersion des punaises



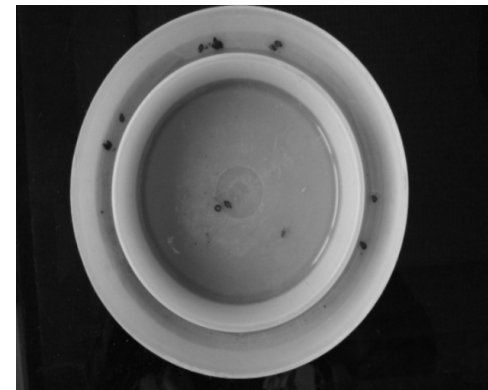
Trouvez
les 2 erreurs



Autres moyens contributifs



- Éloigner le lit du mur
- Sceller les fentes et fissures
 - Taille d'une carte de crédit
- Si possible, enlever les moquettes (tapis cloués couvrant généralement toute la surface d'une pièce)
- Intercepteurs (trappe, piège, "coup")
 - Expérimental, mais prometteur
- Chien entraîné
 - Peu efficace sur le terrain
- Etc.





Moyens de contrôle — chimique



- Seuls des exterminateurs qualifiés détenant un permis et un certificat du MDDEFP devraient utiliser les produits
- Lorsque requis, ils ne devraient utiliser que les **insecticides homologués par Santé Canada**, spécifiquement contre les punaises de lit:
 - Pyréthrinoïdes, terre diatomée
- Les produits en vente libre ne sont pas assez concentrés et favorisent la résistance



Moyens de contrôle — chimique (exterminateurs qualifiés)



- Éviter les insecticides sur les matelas et sommiers;
 - Privilégier la vapeur chaude
- Utiliser les insecticides près des fissures, fentes et autres endroits potentiels
- Une seule application n'est généralement pas efficace
 - Inspecter 2-4 sem. après la première application et recommencer le traitement au besoin



Respecter les délais avant de réintégrer les lieux



Délai pour tous les produits insecticides	6 heures
Délais pour les personnes avec des problèmes de santé respiratoire ou des allergies et les jeunes enfants.	12 heures minimum pour la majorité des matières actives. 24 heures pour des produits plus toxiques (ex.cyfluthrine)
Délais pour les nouveau-nés et les femmes enceintes.	24 heures minimum

Personne ne devrait marcher pieds nus dans les lieux traités avant un délai de 48 heures



Recommandations pour le personnel



Être bien informé:

- pour savoir comment se protéger
- pour assurer la continuité des soins
- pour mieux renseigner le client
- pour sensibiliser la population à la détection des punaises de lit et aux moyens de prévention et de contrôle efficaces
- pour mieux soutenir l'utilisateur, parfois inapte

- **Connaître & surveiller les signes indicateurs de leur présence**
- **Aviser sans délai**
- **Agir rapidement, en concertation**



Les situations de travail au CSSS



- Les visites à domicile
- Les consultations ponctuelles au CSSS : accueil du client provenant de son domicile
 - Clinique externes
 - CLSC
 - Services ambulatoires
 - Patients ambulatoires à l'urgence
- Les transferts, hospitalisations ou séjours dans un établissement de santé
 - Client qui dort à l'urgence, à l'hôpital
 - Milieu d'hébergement
 - Centre de réadaptation
- Le milieu scolaire



Prévention: visites à domicile



- Garder en tout temps dans sa trousse de travail, sacs de plastique de couleur pâle et équipements de protection (survêtement, gants, etc.)
- N'apporter que le strict nécessaire
- Surveiller les indices
- Demeurer dans une pièce éclairée, les punaises fuient la lumière
- Ne rien déposer par terre, sur le lit ou le sofa du client. Mettre ses effets (manteau, matériel de soins, équipement de travail, etc.) dans un sac de plastique de couleur pâle fermé hermétiquement ou sur un crochet amovible
- S'asseoir dans une pièce où les gens ne dorment pas, de préférence dans la cuisine. Éviter : lit, sofa, chaises rembourrées

→ Se référer aux politiques du CSSS concernant :

- l'entreposage, le transport et le prêt d'équipement
- l'utilisation des véhicules personnels pour déplacer un client ou de l'équipement



Protection : visite à domicile



En cas d'infestation soupçonnée ou confirmée
& soins de proximité ou soins accolés au lit, sofa:

- Revêtir les vêtements de protection jetables en entrant dans le domicile (survêtement, couvre-chaussures), bien les ajuster. Ne les enlever qu'à la toute fin de la visite.
 - **Vêtements de protection non requis s'il n'y a pas de soins de proximité**
- Jeter le matériel et les survêtements de protection jetables utilisés dans des sacs de plastique étanches, puis dans une poubelle fermée à l'extérieur du bâtiment.



Protection : visite à domicile



- Ne pas garder ni réutiliser les sacs de plastique usagés qui ont servi à couvrir les effets personnels.
- Ne pas rapporter au CSSS, CLSC, etc. le matériel jetable utilisé.
- Emballer hermétiquement les équipements qui doivent être rapportés au CSSS, jusqu'à ce qu'ils soient traités.
- Si soins de proximité et crainte de contact des vêtements ou effets de l'intervenant avec les punaises de lit ou leurs œufs, il faut les traiter par un traitement thermique efficace.



Les consultations ponctuelles au CSSS : accueil du client provenant de son domicile



Si client déjà connu comme ayant une problématique de punaises, avant son arrivée:

- **Demander sa collaboration pour qu'il s'assure que ses vêtements et effets personnels soient exempts de punaises avant de quitter son domicile**
- **Si possible, lui demander de n'apporter que le strict minimum**
- **Idéalement, consultation dans un local adapté**

Pour toute clientèle:

- **Surveiller les indices, questionner s'il y a lieu**



Les consultations ponctuelles au CSSS : accueil du client provenant de son domicile



Si problème connu et non contrôlé de punaises de lit au domicile du client, si possibilité de punaises de lit dans les effets personnels du client ou si découverte de punaises de lit lors de la consultation:

- Mettre les effets personnels du client dans un sac de plastique fermé et éviter de déplacer le sac d'un lieu à l'autre
- Limiter les déplacements du client dans le CSSS: éviter la propagation
- Renseigner le client (prise en charge de l'infestation chez lui, comment éviter la propagation, etc.)



Les consultations ponctuelles au CSSS : accueil du client provenant de son domicile



Examiner le local après le départ du client:

- Si présence présumée ou confirmée de punaises dans le local de consultation
 - **Aviser sans délai, agir rapidement de façon concertée**
 - **Mettre une affiche « Local non disponible »**
 - **Suivre les consignes pour aviser le personnel susceptible de travailler dans la zone affectée**
 - **Inspecter et nettoyer les lieux par l'équipe responsable**
- Si soins de proximité et crainte de contact des vêtements ou effets de l'intervenant avec les punaises de lit ou leurs œufs, il faut les traiter par un traitement thermique efficace



Les transferts, hospitalisations ou séjours dans un établissement de santé



Dès l'admission ou le transfert du client ou si non possible, en cours d'hospitalisation, il est suggéré de :

- Questionner le client ou l'établissement d'origine concernant les punaises de lit
- Surveiller les indices



Les transferts, hospitalisations ou séjours dans un établissement de santé



Si infestation de punaises de lit présumée ou confirmée au domicile du client:

- **Avant son arrivée** dans l'établissement de santé
 - Lui demander si possible sa collaboration pour qu'il s'assure que ses vêtements et effets personnels sont exempts de punaises avant de quitter son domicile
- **Au cours du séjour** dans l'établissement de santé
 - Demander la collaboration et l'aide du client pour inspecter et, si nécessaire, placer ses vêtements et ses effets personnels dans un sac de plastique étanche, pour ensuite les traiter (méthode physique: chaleur surtout ou congélation). Prêter au besoin de nouveaux vêtements.
- **Renseigner le client**
 - Prise en charge de l'infestation chez lui, comment éviter la propagation, etc.



Infestation confirmée DANS un établissement du réseau de la santé: l'insecte a été identifié



- **Aviser sans délai et agir rapidement**, de façon concertée et au besoin, utiliser les moyens de protection nécessaires (ex. blouse, ne pas s'accoler au lit, etc.)
- **Hygiène et salubrité (H&S):**
 - **Vigilance accrue & entretien bonifié des lieux**
 - **Application des méthodes d'inspection, de préparation, de contrôle et d'entretien spécifiques prévues à l'intérieur des protocoles existants en H&S**
- **L'intervention d'un exterminateur qualifié est parfois nécessaire**
 - **Le repérage au CSSS d'une punaise de lit ne mène pas nécessairement à une extermination**



Infestation confirmée DANS un établissement du réseau de la santé: l'insecte a été identifié (suite)



- **Répartition et traitement du matériel infesté**
selon les modalités établies par l'établissement de santé (traitement des vêtements personnels du client, de la lingerie/literie partagée, des autres articles ne pouvant être séchés au cycle le plus chaud)
- Selon le cas , prendre les précautions nécessaires concernant **la buanderie, le prêt d'équipement, la réorganisation du service, la gestion des lits**
- **Communication & suivi**
 - Aviser le personnel susceptible de travailler dans la zone concernée, s'assurer de la réussite de l'intervention et se réajuster au besoin



Prévention en milieu scolaire



- Se doter d'un plan d'action pour la prévention et la gestion des infestations en milieu scolaire:
 - Il faut déterminer qui fait quoi et quand !
 - Une personne devrait être désignée responsable du dossier des punaises de lit.
- L'ensemble du personnel devrait apprendre à reconnaître les punaises de lit et connaître les indices de leur présence afin de mieux les détecter.
- Idéalement, éviter de mélanger les effets personnels des enfants, même en l'absence de punaises de lit.
 - Si l'aménagement le permet, tous les effets personnels des enfants ou des employés devraient être rangés dans des casiers individuels ou des contenants individuels hermétiques



L'intervention en milieu scolaire



Si la présence de punaises de lit est suspectée ou confirmée:

- **Aviser rapidement le responsable du dossier des punaises de lit, qui pourra:**
 - discuter de la situation avec la personne potentiellement aux prises avec la problématique
 - expliquer la problématique et informer des mesures à prendre pour éviter la propagation des punaises de lit du domicile à l'école
- **Le jeune ne doit pas être retiré de l'école, ni retourné à la maison!**
- **À l'école, initier rapidement et discrètement les mesures de réduction de la propagation** (ex. s'assurer que les effets personnels sont exempts de punaises avant de quitter la maison, apporter le strict nécessaire à l'école, entretien ménager de l'école bonifié, inspection et élimination des effets personnels encore potentiellement infestés, tels que manteau, sac à dos, etc)
- **L'infestation (multiplication) des punaises de lit est rare à l'école** car les punaises de lit y sont plutôt en transit: l'extermination chimique y est rarement nécessaire. Il faut faire **exterminer au domicile**



Mesures quand un intervenant devient lui-même aux prises avec les punaises



- En aviser son supérieur, qui devrait lui assurer soutien et confidentialité
- S'il en existe, se référer aux mesures particulières établies par le CSSS ou l'établissement de santé
- Entreprendre rapidement les démarches pour régler le problème à son domicile (préparation, extermination, suivi)
- Avant de quitter son domicile, s'assurer que ses vêtements et effets personnels sont exempts de punaises. N'apporter que le strict nécessaire au travail
- En cas de doute, en arrivant au travail tout comme au retour du travail, inspecter à nouveau ses effets personnels et au besoin, les déposer dans des sacs de plastique étanches: les traiter au besoin.



Des pistes d'actions au CSSS



- Mandater un comité responsable/une équipe « punaises de lit » et se doter d'un plan d'action pour la prévention et la gestion des infestations.
- Sensibiliser et informer le personnel et la clientèle sur la problématique des punaises de lit et les moyens efficaces de prise en charge des infestations
- Prévoir les moyens pour soutenir la clientèle vulnérable (ex. incapacité physique, psychologique, précarité financière, matérielle, etc.)



Développement du plan d'action pour la prévention et la gestion des infestations



But : prévenir, gérer et maîtriser les infestations de punaises de lit

■ **Comité responsable, ses tâches:**

- Identifier et mobiliser les responsables, les divers services concernés
- Élaborer le plan d'action et établir les diagrammes opérationnels dans ses installations
- Coordonner le dossier et implanter le plan d'action
- Réagir rapidement

■ **Élaboration du plan d'action et planification de l'intervention :**

- Fonction du milieu où le plan d'action sera implanté
- Fonction du contexte local de l'organisation
- Différentes situations = variété de mesures

■ **Information punaises de lit (au personnel, clientèle, etc.) et mécanismes de communication lors d'une infestation**

■ **Mécanismes d'évaluation de l'efficacité des stratégies de prévention et de contrôle implantées. Assurer le suivi de l'intervention!**



Les enjeux au CSSS



- Accorder aux punaises de lit leur juste place : n'est habituellement pas une urgence médicale .
→ Pas de panique!
- Opter pour une gradation de mesures adaptées à l'évolution de la situation
- Prévoir les mécanismes de communication efficaces pour informer le personnel et la clientèle



Conclusions



- Les punaises sont de retour!
- Le produit miracle n'existe pas
- On peut venir à bout des punaises: des moyens existent pour prévenir et contrôler les infestations
- La clé du succès : agir rapidement et efficacement, de façon concertée. Surtout pas de panique!
- La collaboration de tous est essentielle

Ce n'est pas un manque de propreté

→ Ça pourrait nous arriver à TOUS ...



Liens utiles



À venir:

- Lien vers le portail gouvernemental Santé mieux être (page web population)
- Lien vers la page web du MSSS pour les intervenants

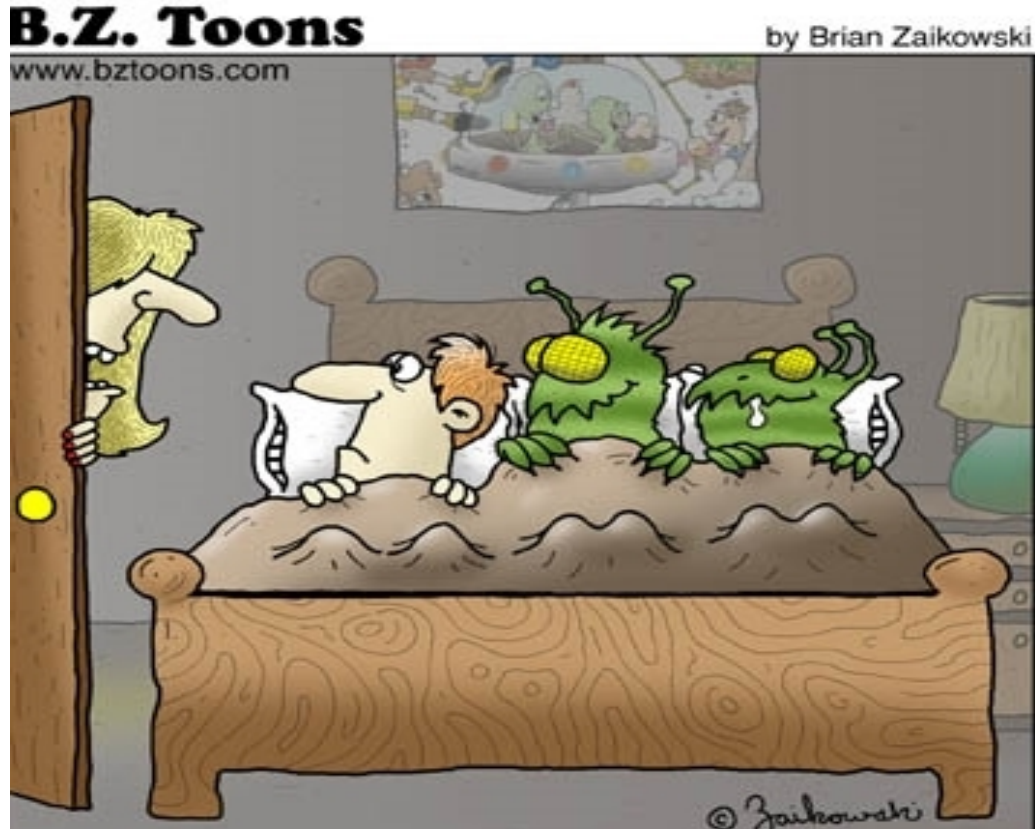
- Gestion efficace des punaises de lit en milieu de santé
 - Fiche technique d'intervention en hygiène et salubrité -
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2012/12-602-01W.pdf>

- DRSP 16, site internet de la Direction régionale de santé publique de la Montérégie
<http://www.santemonteregie.qc.ca/agence/santepublique/directiondesantepublique/punaisesdelit.fr.html>

- DRSP 06, site internet de la Direction régionale de santé publique de Montréal
 - Punaises de lit : www.santemontreal.qc.ca/punaises-de-lit
 - Documentation, dépliants et autres documents pour la population:
http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/punaises_de_lit/documentation.html
http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/punaises_de_lit/problematique.html



QUESTIONS?



Dors bien! Pas de puces, pas de punaises!

